



Le trois avril DEUX MILLE VINGT SIX à 17H30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy SALES, Maire.

**Présents:** *Mr Bousquet Pierre, Mme Latore Brigitte, Mr Sales Guy, Mr Garenc Christophe, Mme Presle Nathalie, Mme Samantha Pavy.*  
*Absente Mme Fabas Laetitia (a donné procuration à Christophe Garenc).*

Secrétaire de séance :

Conseillers en exercice : 7

Présents : 6

Votants : 7

### **Approbation compte-rendu de la réunion du 20 et 27 /03/2026**

Approuvé à l'unanimité.

#### **1. Projet Eolien (EDF renouvelable, Arkolia).**

Un projet dont le permis de construire a été délivré en 2012 et un au début des travaux en 2021 avec arrêt de la construction en 2022 !

Après des explications plus complètes sur l'historique du projet 2éolien commun à Arnac et Mélagues, une délibération doit être votée sur :

- 1 Une nouvelle étude, la construction et l'exploitation du parc éolien
- 2 Valider l'autorisation de Monsieur le Maire à signer tout document foncier relatif au projet,
- 3 Valider l'autorisation de Mr le Maire à signer la prorogation du bail emphytéotique en cours.

Délibération votée à six voix pour et un contre.

#### **2. Questions diverses.**

Ont été abordés les prochains C.M. qui délibéreront sur le vote du C.F.U. 2025 ainsi que le budget 2026 qui doit être adopté au plus tard le 30 avril 2026.

Séance levée à 18h30

Le Maire, Guy SALES

